



PRIMEVER LIMOUSIN
200 RUE FRANCIS LEMOR
19270 DONZENAC
France
Tél : +33555252848
Fax : christine.duffau@primever.com

LAFRAGETTE DAMIEN
4 RUE EMILE ET MAURICE MONTHEIL
46100 FIGEAC
FRANCE

DONZENAC, le 10/11/2025

RELANCE 1

Réf : 102LASTERNAS-C027753

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-dessous le relevé de votre compte qui laisse apparaître un solde en notre faveur.

Ce montant correspond au détail ci-dessous :

DATE	TYPE	NUMERO	ECHEANCE	MONTANT INITIAL	MONTANT SOLDE	DEV.
30/09/2025	FC	LAS2025090484	31/10/2025	120,60	120,60	EUR
Total :				120,60	120,60	EUR

Ci-joint copie des documents.

A notre connaissance, vous n'avez formulé aucune contestation sur les sommes réclamées qui justifierait un tel retard.

Il s'agit certainement d'un oubli et nous vous prions de nous faire parvenir le règlement dès réception de la présente au coordonnées bancaires ci-dessous :

DOMICILIATION : BNP PARIBAS

IBAN : FR7630004024970001070636377

BIC : BNPAFRPPXXX



Par ailleurs, nous vous informons que des pénalités de retard et une indemnité forfaitaire de recouvrement sont dues sans qu'un rappel soit nécessaire, conformément à l'Article L441-10 du Code de Commerce rappelé dans l'article 6 de nos CGV.

Si vous nous avez adressé votre règlement entre temps, veuillez ne pas tenir compte de ce courrier.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Christine DUFFAU
Chargé de Recouvrement
0553778778

christine.duffau@primever.com

PRIMEVER LIMOUSIN SAS
200 RUE FRANCIS LEMOR

19270 DONZENAC
RCS : Brive 677020166
Capital : 457240 €
No TVA : FR14677020166
Code APE : 49.41A
Tel : 05.55.25.08.36

ADRESSE DE FACTURATION

LAFRAGETTE DAMIEN
4 RUE EMILE ET MAURICE MONTHEIL

46100 FIGEAC
FRANCE
No TVA : FR82881637938

ADRESSE D'ENVOI

LAFRAGETTE DAMIEN
4 RUE EMILE ET MAURICE MONTHEIL

46100 FIGEAC
FRANCE

FACTURE

N° Facture	LAS2025090484	Code Comptable	027753		
Date Facture	30/09/2025	Date paiement	31/10/2025	Mode de règlement	VIREMENT
Page	1/1				

N° Ordre	Expéditeur / Point d'enlèvement	Produit	Typ. Prix	Qt. Tax			
Ref Client	Date Liv	Destinataire	Typ Pal	Prix Tax	TVA	Montant	
1	19A-25-09-004851	22/09/2025 LAFRAGETTE DAMIEN-46-FIGEAC	PRIMEURS	U	1,00	20,00 %	90,00 €
	23/09/2025	BOY ETS-46-BIARS SUR CERE	PAL 80/120	PAL	90,0 €		
		PRIMEVER IDF (GST)-94-MIN RUNGIS					

Ref March : fruits rouge and co 1 Pal							
Frais administratif 3.30€	F		3,3 €	20,00 %		3,30 €	
CUMUL POUR LES CHARGEMENTS DU 22/09/2025	F					93,30 €	
Surtaxe GO varia PRIMEVER (grilleB1.0000€) CM M-1	%	8,00	90,0 €	20,00 %		7,20 €	
Surcharge GNR		0,00		0,00 %		0,00 €	
Conformément au décret 2011-1336, Émission CO2 des prestations sur cette facture :						0,00 €	
25.68KG CO2							

Règlements ou documents à renvoyer à :
PRIMEVER LIMOUSIN CHEZ SATAR
M.I.N
BP 126
47004 AGEN
Tel : Fax :
Banque : BNP BIC/SWIFT : BNPAFRPPXXX
IBAN : FR76 3000 4024 9700 0107 0636 377

Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
100,50 €	20,00 %	20,10 €	120,60 €
Total HT : 100.50 €		Total TVA : 20.10 €	Total TTC : 120.60 €

Les factures du Prestataire sont payables a 30j date de facture, sans escompte. Toute déduction ou compensation opérée par le Client à l'encontre du Prestataire est exclue. Les sommes dues entraîneront automatiquement, perception de pénalités de retard égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de financement la plus récente, majoré de 10 points ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €, ou d'un montant supérieur sur justification. Nous n'acceptons pas le paiement par chèque. conditions générales de Vente du réseau PRIMEVER disponibles en libre téléchargement SUR le Site INTERNET : <https://www.reseau-primever.com/conditions-generales/>